

Enjeux liés à l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures au Québec

Dans le cadre de la consultation concernant l'étude environnementale stratégique (ÉES) portant sur les hydrocarbures au Québec.

Mémoire présenté par :

Jean Falaise

[REDACTED]

[REDACTED]

*Coordonnateur interrégional Centre du Québec pour le RVHQ
Regroupement Vigilance Hydrocarbure Québec
www.rvhq.ca*

[REDACTED]

Alain Guillon

[REDACTED]

[REDACTED]

*Coordonnateur régional Centre du Québec pour le RVHQ
Regroupement Vigilance Hydrocarbure Québec
Président du Comité citoyens sur les gaz de schiste de Victoriaville
<https://www.facebook.com/nongazschistevicto>
www.rvhq.ca
Président du Comité citoyens sur les gaz de schiste de Victoriaville
<https://www.facebook.com/nongazschistevicto>
www.regroupementgazdeschiste.com*

Joseph Guilmette

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

*Coordonnateur régional adjoint, Centre du Québec pour le RVHQ
Regroupement Vigilance Hydrocarbure Québec*

Richard Chartier

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Coordonnateur comité de vigilance de Ste-Christine

Ce document comprend le mémoire présenté au nom de la région centre à Bécancour, le 17 novembre 2015, à 19h00. Avant la lecture du mémoire, nous avons demandé la projection de 2 publicités gouvernementales dont la première concerne une explication des changements climatiques et la deuxième des conséquences pour nos enfants.(1)

"Chaque génération, sans doute, se croit vouée à refaire le monde. La mienne sait pourtant qu'elle ne le fera pas. Mais sa tâche est peut-être plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde se défasse."

(Albert Camus, Discours de la remise du prix Nobel, Suède 1957) (2)

Présentation du regroupement région centre du Regroupement Vigilance Hydrocarbure du Québec (RVHQ)

Depuis 2010, suite à un début d'exploration du gaz de schiste dans plusieurs régions, dont le Centre-du-Québec et la Montérégie, des comités de citoyens et citoyennes se sont fédérés pour former le Regroupement Interrégional Gaz de Schiste de la Vallée du St-Laurent (RIGSVSL) (régions Est et Ouest) en décembre 2010. L'opération « Vous n'entrerez pas chez nous » a permis de recueillir 65 657 signatures déposées en deux moments à l'Assemblée Nationale. Cette démarche citoyenne a mobilisé tous les comités durant environ deux ans. En 2012, une autre campagne, celle de la protection de l'eau, a débuté à partir des comités de citoyens auprès des municipalités, dont plus de 70 ont adopté le Règlement dit de St-Bonaventure. Avec le développement de l'exploration et du transport du pétrole au Québec, le RIGSVSL a élargi son mandat, et, en 2013, il s'est donné un nouveau nom qui reflète l'augmentation du nombre des comités de citoyens et citoyennes présents sur tout le territoire du Québec (plus de 130 comités).

La mission du RVHQ s'est donc élargie et inclut aujourd'hui :

- 1) tous les hydrocarbures fossiles, leur exploration, leur exploitation, et leur transport (ferroviaire, oléoducs, gazoducs, navires),
- 2) la protection de l'eau,
- 3) l'élaboration de solutions durables permettant la transition énergétique vers les énergies renouvelables, incluant l'électrification des transports.

La région Centre du RVHQ regroupe plus de 30 comités. Plusieurs existent depuis longtemps et ont été à l'origine du Regroupement. Des bénévoles qui ont contribué à la fondation du RVHQ sont toujours actifs et travaillent de concert avec les militantes et militants des comités nouvellement formés.

Leur rôle de sensibilisation, de formation, de recherche d'informations, leur rôle d'être à l'écoute des nouveautés en regard du développement des énergies renouvelables, leur engagement majeur pour la protection de l'eau, leur participation aux différentes audiences publiques sur l'environnement, demandées par eux ou lancées par le gouvernement, font d'eux des personnes extrêmement engagées dans leur milieu de vie et dans leur communauté.

Elles sont à la recherche constante de nouveautés pour les énergies renouvelables. Elles sont à l'affût des messages de désinformation systématique, très bien planifiés, par les promoteurs

du développement des énergies fossiles avec, malheureusement, la complicité des différents gouvernements qui se sont succédé dans les dernières années au Québec. Ces bénévoles doivent contrer des projets projetant des images et formulant des promesses de prospérité économique, alors que, à terme, il risque d'en être autrement.

Se mettre à l'heure juste.

Ces promoteurs disposent de moyens importants, comme commander l'illustre étude de la firme Edelman par TransCanada.

Cette étude propose des moyens tels que donner des lignes de presse orientées, créer un momentum favorable de toutes pièces, etc, payer des membres de l'élite économique ou politique pour se prononcer en faveur du pipeline, ou pour passer leur message, discréditer les opposants à leur projet, les inquiéter le plus possible par des menaces de poursuite, ou les amener dans des consultations publiques non crédibles.

Ce soir, vous consultez des citoyens, qui n'ont eu que 17 jours pour prendre connaissances de dizaines d'études d'une centaine de pages en moyenne.

Depuis quelques temps, le gouvernement du Québec fait diffuser une publicité choc sur l'importance des changements climatiques et sur les impacts négatifs sur les générations futures si nous ne changeons pas nos comportements (1). Dans cette annonce, on se sert des enfants pour mieux sensibiliser la population à l'urgence d'agir.

Au même moment:

- 1) Gaz Métro contrôlé par Trençap (société commandité par la Caisse de dépôt) et Enbridge, fait de la publicité pour du gaz naturel supposément renouvelable. Ces spots publicitaires, nous les qualifions de désinformation.

Cette publicité est faite pour le développement de la filière de gaz naturel. Elle ne dit pas que: le gaz provient de 70% de gaz de schiste extrait par fracturation. Et, que le gaz naturel est composé à 90% de méthane dont le potentiel de réchauffement planétaire est plus de 30 fois plus important que le dioxyde de carbone (CO₂).



Photo: Jacques Nadeau Le Devoir Le ministre Pierre Arcand est allé à la rencontre des gens de l'industrie pétrolière et gazière, lundi, à l'occasion du congrès annuel de l'APGQ.

2) Le 10 novembre 2015. Le ministre des énergies et des ressources naturelles Pierre Arcand, juge raisonnable de s'engager dans la filière du gaz et du pétrole malgré les conclusions du rapport 307 du BAPE). Selon lui, "ce n'est pas le gouvernement qui va agir comme promoteur, c'est aux entreprises de vendre leurs projets à la population"(3).

Cependant, le gouvernement a créé le Fonds capital mines hydrocarbures, d'un milliard de dollars et est via Investissement Québec, l'actionnaire le plus important de Pétrolia et le troisième de Junex. Ce même gouvernement a de plus fourni des dizaines de millions dans l'exploration sur Anticosti et en Gaspésie.

3) TransCanada Pipelines avec son transport du pétrole sale des sables bitumineux par oléoduc, organise des « rencontres d'information » dans des communautés « ciblées », sous l'oeil bienveillant du Ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques du Québec (pas de BAPE demandé, et des permis de sondages sismiques accordés sans étude de milieu).

4) La taxe sur le carbone proposée par le Premier ministre du Québec ne peut être efficace, si on la compare à la valeur donnée au carbone ailleurs au pays et dans le reste du

monde : 17.98\$/tonne (Système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec (SPEDE).

Moyenne canadienne 39.40\$/tonne, E.U 40.60\$/tonne, France 53.10\$, Allemagne 132.80\$, Suède 170.00\$ (Smith et Braathen (2015). *Monetary carbon values in policy appraisal*. <http://bit.ly/1PxRjr1>)

En ayant la valeur la plus basse, le but de M.Couillard et son gouvernement n'est-il pas d'attirer les entreprises les plus polluantes et les moins responsables au niveau environnemental?

Noter que des pays très prospères ont imposé des valeurs du carbone très élevées.

Qu'en pensez-vous?

Pour nous, la publicité du gouvernement de M. Couillard est-elle un leurre pour la Conférence sur le climat à Paris, pour montrer que le Québec semble bouger en faveur de l'environnement ?

Alors que dans les faits, c'est le contraire.

Par ailleurs, nous ne faisons aucune confiance dans les résultats de ces études qui ont été menées en moins d'une année et qui, plus est, sont reçues comme informelles, par le gouvernement qui les a commandées, lequel gouvernement n'a aucune obligation d'en tenir compte.

Gaspiller pour gaspiller, quand ce n'est pas de l'argent durement gagné, c'est facile.

Ce sont les citoyens qui paient pour le développement des hydrocarbures, alors qu'ils y sont farouchement opposés depuis 5 ans, plus de 10 ans en ce qui concerne les madelinots.

Cinq ans, ici dans la Vallée du Saint-Laurent, n'est-ce pas suffisant comme démonstration de la non-acceptabilité sociale de ce type de développement ?

La communauté scientifique internationale est unanime sur le fait que 85 % des hydrocarbures sur la planète doivent demeurer sous terre si nous voulons éviter la catastrophe des dérèglements climatiques. Ces études ont été produites par des scientifiques provenant de 195 pays regroupés au sein du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. (4).

C'est une structure composée de scientifiques et ouverte à tous les pays membres de l'ONU. Le GIEC rapporte que le 2 degrés peut être atteint si nous ne réagissons pas

immédiatement. Selon ces scientifiques, les décisions et les actions doivent se faire maintenant. Selon eux, c'est la survie de l'humanité qui est en jeu.

Des études accessibles à tout le monde, discutées dans les médias, utilisées par des organisations mondiales démontrent qu'il faut se retirer des énergies fossiles et laisser ce qui est encore possible sous terre.

Aucune estimation n'a permis de démontrer à ce jour la rentabilité de l'exploitation des hydrocarbures sur l'île d'Anticosti. Les investissements faits et à faire ne seront rentables que dans 30 ou 50 ans, peut-être 75.....

Ces même sommes investies dans les énergies renouvelables sous toutes leurs formes, géothermie, éolien, hydroélectrique, solaire, bio- méthane etc. auraient un impact beaucoup plus positif sur l'environnement et plus porteur de création d'emplois, d'avenir.

Depuis des années, le développement des énergies propres est bloqué par le lobbysme minier et pétrolier. Il est temps que ça cesse.

Il est temps que ça cesse.

Les conséquences de l'augmentation du transport de produits dangereux sur des voies de chemin de fer, souvent non sécuritaires par manque d'entretien des compagnies privées qui en sont les propriétaires, risque d'être catastrophiques.

Les pipelines qui, malgré les promesses, fuient régulièrement causant des dommages et des désastres écologiques dont les citoyens paient les conséquences, ne sont pas non plus une solution.

La production de gaz à effet de serre (non répertoriés mais connus) découlant des forages, du transport (par gazoduc ou par camion) et après la fermeture et l'abandon des puits et pour cette constatation, sont autant de possibilités de dépenses phénoménales qui réduiront ou anéantiront les quelques bénéfices que l'on projette en voulant développer cette exploitation.

Voir la conclusion ci jointe et l'ensemble du rapport 307 (BAPE sur les enjeux liés à l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans le shale d'Utica des basses terres du St-Laurent)(5).

De plus, le gouvernement du Québec, en ayant pris une des valeurs carbone la plus basse, aurait comme conséquence :

- 1) de permettre aux entreprises de payer la taxe carbone plutôt que d'investir dans des correctifs plus coûteux et**
- 2) d'attirer sur le territoire du Québec, les entreprises les plus polluantes et les moins intéressées à l'environnement.**

La gestion, en bon père de famille, n'existe pas au Québec actuellement et cela nous navre, car ce n'est pas uniquement dans ce secteur que cela se produit .

Nous restons mobilisés pour nous opposer à toute démarche qui ne sera pas clairement justifiée et nous continuons d'informer nos concitoyens des enjeux liés au développement des énergies fossile aux Québec .

Nous restons mobilisés pour la recherche et favoriser le développement des énergies renouvelable

Le Québec a la possibilité de développer les énergies nouvelles non polluantes pour l'avenir de sa population, le gouvernement doit en avoir la volonté. **Là nous semble le problème.**

les énergies renouvelables OUI

les énergies fossiles NON

pour l'avenir de nos enfants

-Références :

(1) <http://www.youtube.com/watch?v=6zcIPz-S07Q>

<http://www.tvanouvelles.ca/2015/11/04/une-pub-de-12-million-sur-les-impacts-des-changements-climatiques>

(2) <https://www.youtube.com/watch?v=M5QD-32MCv4>

À cette époque, n'oublions-pas que le contexte de la guerre nucléaire totale était très présent.

(3) <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/454775/le-choix-du-quebec-produire-ou-importer-ses-hydrocarbures>

https://www.youtube.com/watch?v=Hs-M1vgl_4A

(4) http://www.lemonde.fr/planete/article/2014/04/14/rechauffement-les-dix-points-marquants-du-rapport-du-giec_4399907_3244.html

(5) Bureau d'audiences publiques sur l'environnement Rapport 307 Les enjeux liés à l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans le shale d'Utica des basses-terres du Saint-Laurent Rapport d'enquête et d'audience publique Novembre 2014

13.2 En conclusion L'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans les basses-terres du Saint-Laurent pourraient générer des impacts majeurs sur les communautés d'accueil : détérioration de la qualité de l'air, augmentation du bruit, de la circulation routière et de la pollution lumineuse, diminution de la valeur des propriétés situées à proximité des plateformes de forage, impacts sur les paysages, risques d'accidents technologiques, impacts sociaux et impacts sur la santé. Les activités de l'industrie pourraient également entraîner des conséquences sur la qualité de l'environnement, en particulier sur la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines, sur les aires protégées et les milieux humides, et entraîner la fragmentation des milieux forestiers. Les émissions de gaz à effet de serre associées aux activités de l'industrie pourraient contribuer aux changements climatiques. Finalement, la présence des activités d'exploration pourrait entraîner des effets négatifs sur certains secteurs économiques des régions d'accueil, tels que les secteurs agricole, touristique et agrotouristique. Il est important de rappeler que, contrairement à la majorité des régions productrices de gaz de schiste en Amérique du Nord, situées sur des territoires peu peuplés, les basses terres du Saint-Laurent se trouvent en plein cœur de la région la plus densément peuplée et développée du Québec. L'ampleur des impacts potentiels sur les communautés d'accueil est en partie liée à la densité des usages et des aménagements existants. Pour plusieurs impacts potentiels, des mesures d'atténuation ont été déterminées. Dans certains cas, ces mesures correspondent à des pratiques qui sont bien maîtrisées par l'industrie ou à de l'équipement facilement disponible. Dans d'autres cas, comme dans celui du bruit généré par les activités de forage et de fracturation hydraulique, il serait difficile, voire impossible, même avec l'application des mesures d'atténuation les plus rigoureuses, d'assurer le respect des critères au niveau sonore. Plusieurs autres impacts sur les résidents, sur les entreprises ou sur l'environnement ne pourraient faire l'objet d'aucune mesure d'atténuation. Ce serait le cas, par exemple, des impacts potentiels sur la valeur des propriétés ou des impacts sur les entreprises touristiques et agrotouristiques.

Malgré l'avancement des connaissances au cours des dernières années, il subsiste toujours des lacunes au sujet de la couche rocheuse située entre le shale gazier et les aquifères de surface. La connaissance des caractéristiques de cette couche est essentielle à l'évaluation d'éventuelles voies de migration des contaminants vers les aquifères. De même, les techniques et les pratiques qui permettraient d'assurer l'intégrité de la cimentation des puits gaziers à court et à très long terme ne sont pas encore parfaitement maîtrisées et appliquées. Or, la qualité de la cimentation des puits est le principal facteur permettant d'empêcher les fuites de gaz ou de liquides vers les aquifères ou l'atmosphère, d'autant plus qu'au moins 80 % du gaz demeurerait dans le shale d'Utica après la fermeture définitive d'un puits. De meilleures connaissances devraient être acquises sur ces enjeux et de meilleures pratiques devraient être établies pour assurer l'intégrité des puits avant que la fracturation soit autorisée. Il est probable que la majorité de ces puits survivraient aux entreprises gazières qui les auraient forés. Même avec la mise sur pied d'un fonds, financé par l'industrie, qui aurait pour objectif d'assurer l'entretien et la réparation des puits devenus orphelins, le risque que les puits fermés constituent, un jour, un passif environnemental pour le Québec est réel. L'expérience vécue ailleurs au Canada a démontré que les autorités gouvernementales avaient de la difficulté à effectuer un suivi serré des fuites de tous les puits fermés. Avec les prix du gaz naturel actuels et projetés, les redevances et les autres avantages financiers perçus par le Québec seraient insuffisants pour compenser les coûts et les externalités pour la société et l'environnement ou pour assurer la rentabilité de l'industrie. Même si les prix augmentaient suffisamment pour assurer la rentabilité de l'industrie au cours des prochaines années, il n'est pas démontré que les avantages financiers pour le Québec seraient suffisamment importants pour compenser l'ensemble des coûts et des externalités pour la société et l'environnement, à court et à long terme. Par ailleurs, la commission d'enquête constate qu'à court et à moyen terme, l'enjeu principal en matière de sécurité d'approvisionnement en gaz naturel pour le Québec est l'accès aux infrastructures de transport pour le gaz destiné au Québec plutôt que la capacité de production à l'échelle nord-américaine. Au surplus, la commission d'enquête a constaté que l'acceptabilité sociale de l'exploration du gaz de schiste, condition essentielle pour aller de l'avant, selon le gouvernement, la majorité des intervenants en audiences publiques et les entreprises gazières elles-mêmes, était loin d'être acquise.

En conclusion, en raison de l'ampleur des impacts potentiels associés aux activités de l'industrie du gaz de schiste dans un milieu aussi peuplé et aussi sensible que les basses-terres du Saint-Laurent, en raison également des incertitudes qui

subsistent quant aux impacts potentiels sur la qualité de l'eau des aquifères et à la capacité de l'industrie de préserver l'intégrité des puits à très long terme, la commission d'enquête est d'avis qu'il n'est pas démontré que l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans les basses-terres du Saint-Laurent avec la technique de fracturation hydraulique, serait avantageuse pour le Québec.